



« On peut être

4 adultes sur une

banquette arrière

prévue pour 3. »

C'est vrai ça ?



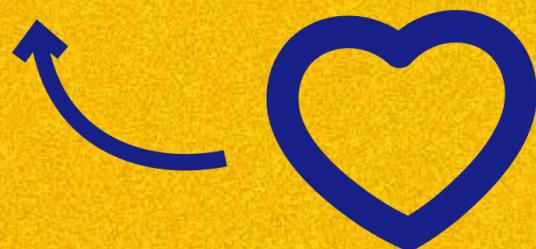
mobilité club
france

Un siège, une personne, une ceinture !

En voiture, on ne partage pas sa place et on ne prend pas non plus les copains sur les genoux.

Sinon, on risque 135 € d'amende.

Trop de monde en voiture c'est plus de danger sur la route.





Vous le saviez ?

**Prenons soin les
uns des autres
sur la route.**